

# Le métier de facteur de plus en plus dans le colis... mateur

■ La direction de la Branche Courrier-Colis avance toujours plus vite ■ Elle vient d'annoncer un changement dans le métier de facteur/trice qui pourrait avoir aussi des conséquences pour les colipostier-es : le transfert du colis vers les facteurs.

## Des tests qui vont impacter l'ensemble des activités de distribution

En recherche permanente de nouvelles activités, pour justifier les réorganisations répondant à une baisse du trafic exagérée, la direction du courrier veut réintégrer la distribution des colis dans les centres courrier, dans les villes fortement urbanisées. Elle parle aussi de livraisons plus rapides sur de nouveaux créneaux horaires pouvant aller jusqu'à 22 heures.

Le test initié à Angers sera prolongé. Plusieurs autres villes ont été retenues : Lyon, Nantes, des arrondissements de Paris, Toulouse et des villes de moindre importance comme Orléans les autres n'étant pas déterminées.

## Un test d'organisation non sans d'Angers

L'organisation du site d'Angers a modifié l'activité de plusieurs PT du matin qui effectuaient la distri des colis. Elles ont été redéployées l'après-midi pour fournir des nouvelles prestations (livraison sur rendez vous, livraison rapide de commerce de proximité...). De fait, les facteur-rices du matin ont plus de colis à distribuer, la direction évoquant uniquement l'emport des petits colis par les facteurs en vélos. Les tournées qui ont basculé l'après-midi, sont faites uniquement sur la base du volontariat.

Aux questions relatives sur les modifications et l'impact sur des conditions de travail, la direction a botté en touche en précisant que les facteurs comme le CHSCT local ont participé activement à la construction de cette organisation.

## Les conditions de travail oubliées

Pourtant il y a beaucoup à redire, car les modifications sont substantielles : pour absorber la charge, la direction locale à procéder à la modification des vélos et des chariots piétons.

- Refusons la dégradation de nos conditions de travail
- Refusons les suppressions d'emplois
- Refusons les organisations "innovantes"



Les plages horaires ont été augmentées et désarticulent la vie privée des agents.

De plus les tests appelés à se poursuivre vont probablement inventer encore d'autres mode d'organisations qui pourraient instaurer la mise en place de la pause méridienne.

Pour vendre ses projets néfastes, la Poste aura besoin d'une adhésion d'une partie du personnel qui pourrait avoir la sensation d'y trouver son compte. Nous sommes encore une fois face à la politique du "diviser pour mieux règner" et de la désinformation.

## Quel avenir pour les coli-postiers et la sous-traitance ?

A notre interpellation, La Poste n'a pas répondu, sur les répercussions sur les salarié-es des agences colis (ACP) qui ont aussi la charge de les distribuer.

Si les agences sont dorénavant rattachées depuis aux directions des services courrier Colis, cela ne doit pas se faire au détriment du personnel qui ne manque pas de subir des réorganisations avec la suppression de nombreux effectifs. Les impacts se feront aussi ressentir sur les sous-traitants.



Fédération des activités postales et de télécommunication

25/27 rue des envierges 75020 Paris tel 01 44 62 12 00 - fax 01 44 62 12 34  
mail sudptt@sudptt.fr www.sudptt.org